

Présents :

Président : M. François de MAZIÈRES.

Vice-présidents :

Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD, M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT, Mme Caroline DOUCERAIN, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THÉVENOT, M. Olivier LEBRUN.

Membres du Bureau :

M. Patrick CHARLES

Excusés :

Vice-présidents :

M. Claude JAMATI,
M. Marc TOURELLE, représenté par Mme Odile GUÉRIN.

Membres du Bureau :

M. Patrice PANNETIER,
M. Arnaud HOURDIN.

Nombre de membres du Bureau : 19
Nombre de membres présents : 15

Objet : Acceptation d'un don de 5.000 € des Rotary Club de Versailles au profit du Conservatoire à rayonnement régional de Versailles.

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 2 juin 2016,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2014.06.07, du Conseil communautaire du 26 juin 2014, portant délégation de compétence au Bureau communautaire pour accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

08/06/16

En décembre 2015, dans le cadre de son programme de renouvellement du parc instrumental des établissements d'enseignement artistique, Versailles Grand Parc a fait l'acquisition d'un nouveau piano grand queue de concert (modèle Yamaha CFX) pour un montant de 103.709 € TTC.

Ce précieux piano est dédié au travail spécifique des élèves des établissements d'enseignement artistique ainsi qu'à l'accueil de concertistes dans le cadre de la saison artistique de Versailles Grand Parc.

Le dimanche 31 janvier 2016, le Rotary Club Versailles présidé par Bruno Delacour et le Rotary Club Versailles Parc présidé par André Léger ont organisé un concert, avec le nouveau piano, au profit du Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.

La recette du concert a permis aux deux Rotary Clubs de remettre un chèque de 5.000 euros (cinq mille euros) à Versailles Grand Parc, en guise de participation à l'acquisition du piano.

DÉCIDE :

- 1) *d'accepter le don de 5.000 € des Rotary Club Versailles Rotary Club Versailles Parc au profit de Versailles Grand Parc ;*
- 2) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision ;*
- 3) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

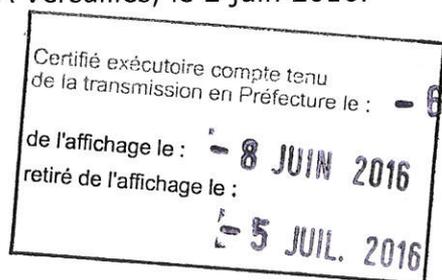
M. le Président soumet la décision au vote des membres du Bureau.

Nombre de présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 15

Le projet de décision mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Fait en deux exemplaires originaux,
A Versailles, le 2 juin 2016.



Pour le Président et par délégation,

Olivier BERTHELOT
Directeur Général des Services